

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****VERCISE GEVIA****Système rechargeable pour stimulation
cérébrale profonde****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 11 février 2025**

Faisant suite à l'examen du 11 février 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 11 février 2025

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société BOSTON SCIENTIFIC S.A.S informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de système rechargeable pour stimulation cérébrale profonde VERCISE GEVIA détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3427437	Stim cérébrale, BOSTON, VERCISE GEVIA, stimulateur implantable double canal recharg.	M365DB12000

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

VERCISE GEVIA, 11 février 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr